

COLLOQUE 2021

Les 7 merveilles de la réforme de la procédure civile



PROGRAMME

**RÉFLEXIONS
& ÉCHANGES
SUR LES
NOUVELLES
PRATIQUES**

« ... »

17 décembre 2021 à 9h00
La Maison du Barreau, Paris 1^{er}



aapbe

lexbase PARTENAIRE DE L'ÉVÈNEMENT



Les 7 merveilles de la réforme de la procédure civile

En cette année de retrouvailles, l'AAPPE vous propose d'expérimenter un colloque participatif, mettant l'accent sur les échanges entre intervenants et praticiens, sur place ou en ligne ! En effet, pour pallier tout aléa sanitaire et être proposé au plus grand nombre, le colloque sera filmé et diffusé en direct.

Les temps consacrés à chaque sujet seront partagés entre la présentation théorique et les échanges avec les participants, assurés grâce à deux modérateurs dans la salle et deux animateurs dédiés à nos échanges avec les internautes. Nous comptons donc sur votre participation active en grand nombre et nous réjouissons de vous retrouver bientôt.

Céline GRAVIÈRE, Responsable commission colloque

MODÉRATEURS DE SALLE

Emmanuel JOLY Président d'honneur,
Avocat au Barreau de Bordeaux

Olivier COUSIN Président d'honneur,
Avocat au Barreau d'Epinal

ANIMATEURS INTERNET

Anne-Sophie SAJOUS Avocate
au Barreau d'Annecy

Michel DRAILLARD Avocat au Barreau
de Grasse

INSCRIPTION

Inscription en ligne sur le site aappe.fr avant le 7-12-2021

Tarif non-adhérents : 260€

Tarif adhérents : 210€

Tarif étudiant : Inscription gratuite aux travaux (déjeuner non inclus)

Tarif avocats honoraires : 60 €

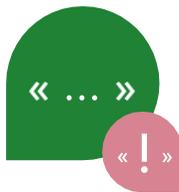
Informations

Frédérique PASQUAL

frederique.pasqual@aappe.fr

Tél : 06 24 42 33 87

PROGRAMME



8h30 **Café d'accueil**

9h00 **Propos introductif**

Isabelle FAIVRE Présidente de l'AAPPE, Avocate au barreau de Toulouse

9h15 **« Les modes amiables de règlement des différends »**

Céline GRAVIÈRE Avocate au barreau de Bordeaux

Frédéric CUIF Avocat au barreau de Poitiers

10h00 **« Les modes de saisine des juridictions »**

Aude ALEXANDRE LE ROUX Avocate au barreau de Versailles

Sophie MOLLAT Présidente de chambre à la Cour d'Appel de Paris

10h45 **PAUSE**

11h00 **« La représentation et l'assistance des parties »**

Charles SIMON Avocat au barreau de Paris

Rudy LAHER Professeur à l'Université de Limoges

11h45 **« La mise en état et les pouvoirs du juge de la mise en état »**

Frédéric KIEFFER Président d'honneur de l'AAPPE, Avocat au barreau de Grasse

Vincent EGEA Professeur agrégé de droit à l'Université d'Aix-Marseille,

Vice-Président chargé des affaires juridiques et institutionnelles

et Directeur du Laboratoire de Droit Privé et de Sciences criminelles.

12h30 **PAUSE DÉJEUNER**

14h00 **« Les exceptions et moyens de procédure »**

Vincent EGEA Professeur agrégé de droit à l'Université d'Aix-Marseille,

Vice-Président chargé des affaires juridiques et institutionnelles

et Directeur du Laboratoire de Droit Privé et de Sciences criminelles.

14h45 **« L'exécution provisoire »**

Michaël SCHLESINGER Avocat au barreau de Paris

Carolina CUTURI ORTEGA Avocate au barreau de Bordeaux

15h30 **PAUSE**

15h45 **« La procédure accélérée au fond »**

Alain PROVANSAL Président d'honneur de l'AAPPE, Avocat honoraire

Maud DAVAL-GUEDJ Avocate au barreau d'Aix-en-Provence

16h00 **Synthèse**

Arnaud CERMOLACCE Professeur à l'université de Metz et à la Faculté Libre de Droit de Paris, Avocat au barreau de Paris